

France (a). C'est un prince éclairé, qui examine en politique les effets que produiroit le rappel des calvinistes en France. Le prince de Gonzague examine dans sa première lettre, si le rappel des calvinistes ne rameneroit pas en France les troubles qui l'ont autrefois agitée. Il pose pour fondement qu'il est impossible d'allier le dogme de la tolérance avec celui de l'unité d'un Dieu vrai & saint, avec l'esprit de l'Evangile, avec l'idée d'une religion divine en général. Il observe ensuite que les françois, dès qu'ils ont embrassé une religion qui n'étoit pas celle du trône, sont devenus des rebelles, qui ont souvent forcé leurs Rois les armes à la main, de leur accorder des édits de pacification. Que le plus célèbre de ces édits est celui de Nantes, devenu plus célèbre encore par sa révocation. Qu'il seroit absurde de prétendre qu'un traité de paix fait entre des sujets rebelles & leur Souverain, pût avoir aucune sanction, & que ce seroit bien abuser des termes que de regarder l'édit de Nantes comme irrévocable, & de ne pas appercevoir que de pareils édits font des

---

(a) Il faut s'en tenir à la première édition de ces lettres; un calviniste de Lausanne en a fait une seconde qu'il a défigurée par des sophismes pitoyables & de révoltans paradoxes. Ce qu'il y a de bon dans sa glose, c'est qu'il avoue naïvement qu'en répondant à Mr. le Prince de Gonzague, il n'a consulté que l'imprudente vivacité de son âge, qu'il est jeune, & qu'il entreprend un dangereux examen.